

Service d'architecture de portefeuilles

Conseils Patrimoine privé Mackenzie a pour tâche d'aider les gens fortunés en assurant un service hautement personnalisé de conseils en matière de patrimoine aux personnes et aux familles ayant au moins 500 000 \$ à placer.

Service d'architecture de portefeuilles

Le Service d'architecture de portefeuilles est un service de gestion de portefeuille personnalisé en fonction de vos préférences.

Voici ce que ce service vous offre :

- Des *solutions de portefeuille entièrement personnalisées* pour satisfaire vos besoins et objectifs particuliers.
- L'*accès à une conception personnalisée de portefeuille et à une surveillance des placements* assurées par un professionnel des placements expérimenté
- Des *séries spéciales pour les gens fortunés*, dont les frais moindres assurent des rendements plus élevés
- La *gestion des risques*, par le suivi et le rééquilibrage périodique du portefeuille, de façon à ce que la répartition de l'actif reste conforme à vos objectifs et à votre tolérance au risque
- Un *surcroît d'information et de rapports*, notamment commentaires sur les marchés, relevé des transactions, liste des titres en portefeuille, pouvant être demandés pour chaque compte ou pour l'ensemble des comptes de la famille
- Des *rapports fiscaux complets et commodes* pour l'ensemble des comptes de la famille, envoyés sous le même pli
- L'*accès en ligne aux comptes* pour trouver facilement les renseignements en rapport avec les comptes, sur une base individuelle ou consolidée
- L'*efficacité fiscale*, grâce aux fonds communs Mackenzie en version société, qui permettent de diminuer l'impôt, dans le cas de placements dans des comptes imposables

Planification fiscale et successorale

En votre qualité d'investisseur relevant de Conseils Patrimoine privé Mackenzie, utilisateur du Service d'architecture de portefeuilles, vous avez accès à l'équipe de spécialistes en fiscalité et successions de Placements Mackenzie. Ils sont à votre disposition pour vous donner des conseils personnalisés dans ces domaines et, si vous le désirez, établir à titre gracieux un rapport sommaire fiscal et successoral à votre intention.

Planification philanthropique

Bénéficiant des compétences des spécialistes en philanthropie de Placements Mackenzie, le Programme philanthropique Mackenzie constitue un moyen unique et extrêmement efficace pour vous de satisfaire vos objectifs philanthropiques à long terme.

Processus

Grâce au Service d'architecture de portefeuilles, votre conseiller vous aide d'abord à établir vos objectifs de placement, votre attitude face au risque et votre horizon temporel.

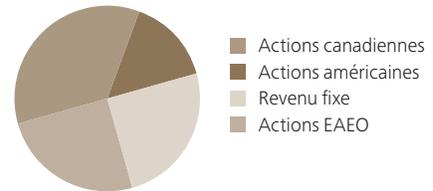
Votre conseiller travaille avec nous afin de créer un portefeuille qui vous convient, et nous effectuons le suivi et le rééquilibrage de votre portefeuille, au besoin, afin d'assurer que votre stratégie financière demeure sur la bonne voie.

1. Questionnaire du profil de client investisseur dans le cadre du Service d'architecture de portefeuilles

- Aide votre conseiller à déterminer votre profil de placement au moyen d'un questionnaire détaillé.
- Établit votre besoin de croissance ou de revenu, ou les deux, et évalue vos préférences en matière de risque.

2. Recommandation de la pondération en actions

- Votre conseiller recommande une pondération en actions optimale.
- Des ajustements de 5 % de la pondération en actions permettent de faire correspondre la répartition de l'actif aux objectifs.



3. Énoncé de la politique de placement

- Un énoncé de la politique de placement détaille votre stratégie de placement d'ensemble et fournit une bonne compréhension des lignes directrices couvrant la gestion de votre compte.

4. Suivi et rapports

- Le portefeuille est étroitement suivi et rééquilibré, au besoin.
- Rapport trimestriel comprenant des commentaires sur les marchés, un sommaire des transactions, les titres en portefeuille et les rendements de vos placements par rapport à ceux d'indices de référence.
- Option de recevoir des relevés distincts pour chacun des comptes ou un relevé consolidé pratique, qui regroupe tous les comptes de la famille.
- Production de renseignements fiscaux exhaustifs à la fin de l'année (le cas échéant).
- Accès en ligne aux comptes : accès sécurisé aux tout derniers renseignements sur les comptes.



5. Planification fiscale et successorale

- Vous avez l'option de recevoir un rapport sommaire fiscal et successoral personnel couvrant les principaux enjeux touchant votre situation fiscale et successorale.



6. Planification philanthropique

- Vous avez l'option de créer un programme de dons à vocation arrêtée par le donateur par l'intermédiaire d'un compte du Programme philanthropique Mackenzie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller.

Les placements dans les fonds communs et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif (tel le Service d'architecture de portefeuille) peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds communs dans lesquels le service de répartition de l'actif peut faire un placement avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.